

**Communiqué de presse du vendredi 28/06/2019**

Le Collège communal de la Ville de Liège s'est réuni ce vendredi 28 juin 2019 sous la présidence de Monsieur Willy DEMEYER, Bourgmestre.

**Combien y a-t-il de fêtards dans le Carré ?**

Le Conseil de la nuit de la Ville de Liège a notamment pour objectif de fournir aux autorités communales des avis et analyses relatifs au déroulement des événements festifs.

Dans ce cadre, il paraissait pertinent de réaliser une cartographie d'un soir de fête dans le Carré. Le vendredi 21 juin dernier, les agents du Plan de Prévention aidés de jeunes jobistes recrutés par l'association « Risquer Moins », ont procédé de 22h à 6h du matin à un comptage des entrées et sorties aux différents accès du Carré.

Le comptage systématique du franchissement d'une ligne dans chaque sens à toutes les entrées du périmètre a été réalisé. 6 entrées ont été identifiées dans le Carré et munies chacune de 2 postes de comptage avec compteurs manuels. Ces 12 points de comptage ont inscrit les chiffres obtenus toutes les 30 minutes de 22h30 à 6h du matin. A la fin de la nuit, un passage systématique dans les établissements et dans les rues a été réalisé pour compter les fêtards restants et donc mieux estimer le nombre de personnes présentes en début de nuit.

Les calculs réalisés ont permis d'estimer que 1310 personnes étaient présentes dans le Carré à 22h. Ce chiffre n'a cessé de croître jusqu'à 1h du matin où l'on a dénombré 5510 personnes dans la zone. A la fin du comptage, à 6h, 1107 personnes étaient encore présentes dans le périmètre (539 en rue et 568 dans les 19 établissements encore ouverts).

- La nuit de vendredi à samedi était effectivement une nuit de grande affluence et la fête s'est prolongée tard dans la nuit (plus de 1000 personnes encore présentes à 6h du matin) ;
- L'affluence était grande et le nombre de mouvements également ;
- La méthodologie utilisée a répondu aux attentes et permet d'avoir une vue par tranche de 30 minutes même si une marge d'erreur subsiste, celle-ci est relativement faible compte tenu du flux ;
- Le comptage s'est déroulé dans de bonnes conditions et tous les jobistes du claj (Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes) ont fait preuve de motivation, de sérieux et d'implication ;
- La coordination et le briefing sécurité sont indispensables pour que ce type d'initiative se déroule dans les meilleures conditions ;
- Selon les jobistes et les membres du plan, c'était une nuit particulièrement calme en termes de faits. Quelques bagarres à déplorer et quelques états d'ébriété très avancés mais sans plus ;
- Par contre, plusieurs ont relevé que, dans la première partie de soirée, ils avaient l'impression que de nombreux jeunes certainement mineurs (voire – de 16 ans) étaient présents ;
- Un basculement semble également se faire aux alentours de 2h du matin où la grande majorité des personnes croisées après cette heure sont fortement alcoolisées.

Ces éléments d'analyse seront intégrés dans un prochain diagnostic à réaliser par les différents partenaires de la Charte « Pour un Carré qui tourne rond » à destinations des autorités communales.



Dans le cadre de ses activités de prévention, le Conseil de la nuit assure depuis 2014 des séances d'information auprès des jeunes liégeois de 5<sup>e</sup> secondaire.

A ce jour, 167 séances ont été organisées pour 9.764 élèves issus de 27 écoles différentes. Depuis 2018, le Conseil de la Nuit demande également aux élèves de répondre à un petit questionnaire permettant de connaître leurs habitudes de sortie.

A l'évaluation des questionnaires 2019, on constate que les jeunes rencontrés ont une moyenne d'âge de 17,5 ans et que 45% d'entre eux ont déjà fréquenté le carré. En majorité (56%), ils arrivent entre 20 à 23h, 33% y étant présents jusque entre 2 et 4h du matin.

Ceux qui fréquentent le Carré en ont une image plus positive que ceux qui n'y vont pas, la convivialité est appréciée (cote moyenne de 3,5/5).

Sur base de ces questionnaires, deux éléments devront être pris en compte lors des prochaines actions du Conseil de la Nuit :

- Une campagne relative à la propreté et au rôle que les jeunes peuvent/doivent y jouer (le Carré est propre au début des festivités, la saleté est donc due à ses utilisateurs) ainsi qu'une meilleure considération pour le personnel qui en assure le nettoyage quotidien.
- Les jeunes filles estiment qu'il est plus compliqué pour elles de participer à une fête réussie en raison de comportements déplacés. Des campagnes relatives au consentement ont été mises en lignes courant 2019. Un renforcement ou une adaptation de celles-ci sera envisagé.

Le Conseil de la Nuit assurera également une présence lors de l'édition 2019 des Ardentes. Sur le stand, les jeunes pourront se faire un tatouage éphémère repenant différentes thématiques de prévention et / ou recevoir un éventail avec les différents conseils utiles à une sortie réussie.



## La Ville de Liège concrétise l'élaboration de son Schéma de Développement Communal (SDC)

Le 4 février dernier, lors de la présentation de la DPC, l'Echevin Maggy Yerna annonçait la décision de la Ville de Liège de se doter d'ici 2022 d'un « Schéma Communal de Développement Territorial », aussi nommé « Schéma de Développement Communal ».

Après avoir adopté la note méthodologique de ce vaste projet, le Collège concrétise désormais son élaboration. Ainsi, deux points ont été évoqués ce vendredi 28 juin par Madame Yerna :

- Le lancement d'un marché pour la réalisation de missions ponctuelles d'expertises et de conseils afin d'accompagner la Ville dans la réalisation du SDC ;
- L'engagement d'un chef de projet chargé du suivi de l'élaboration du SDC.

Le principal objectif du SDC est de fixer les enjeux de la Ville et de traduire spatialement ses ambitions. Il doit définir comment les différentes parties du territoire communal devront évoluer pour répondre aux attentes de la population ainsi qu'à celles des acteurs de la vie urbaine.

Au terme d'un processus SDC, les acteurs de la fabrique urbaine auront connaissance du cadre dans lequel ils pourront agir. Quant aux citoyens, ils sauront comment évolue le territoire et, dans les grandes lignes, comment vont évoluer leurs différents lieux de vie.

L'outil a également pour vocation de concrétiser les éléments mis en avant lors de l'opération en cours Projet de Ville « Liège 2025 ».

L'Arrondissement de Liège s'était déjà doté d'un outil de ce type en 2017 (SDALg). Cette fois, c'est au tour de la ville-centre de s'y atteler. Sa réalisation répond ainsi aux demandes introduites notamment par le secteur immobilier et le secteur associatif.

La mise en place d'un tel projet est une étape importante dans la vie d'un territoire mais aussi un défi que Liège a décidé de relever et de concrétiser d'ici 2022.

Pendant deux ans et demi, ce véritable événement de la vie urbaine permettra à la Ville de répondre aux attentes formulées de prendre en considération toutes les attentes des parties prenantes de la vie urbaine.

Sans entrer dans le détail, il est déjà utile de signaler que la Ville innovera notamment en :

- Plaçant la thématique air-énergie-climat au cœur du processus ;
- Faisant appel à la participation tant avec les acteurs exerçant sur le territoire (privés, publics, associatifs...) qu'avec la population, participation qui se poursuivra tout au long du dispositif jusqu'à l'adoption du SDC en 2022 ;
- Engageant trois bureaux pluridisciplinaires qui auront pour mission de proposer différentes visions du développement territorial et différents moyens pour les concrétiser spatialement ;
- Invitant les villes directement voisines à réfléchir et travailler avec elle.

Les premiers rendez-vous publics auront lieu en automne.

La Ville travaille activement pour donner toutes les chances de réussite à ce processus particulièrement motivant et prometteur.

### Informations complémentaires :

Echevinat du Développement économique et territorial de la Ville de Liège

La Batte 10/5 à 4000 Liège

michael.menten@liege.be

**Exposition «Roland Delcol, un Parcours Postmoderne » à la Galerie des Beaux-Arts de Liège - du 4 au 21 juillet 2019**

---



M. Jean Pierre Hupkens, Echevin de la Culture, du Tourisme et de l'Interculturalité a fait une déclaration au Collège relative à l'exposition «Roland Delcol, un Parcours Postmoderne » à la Galerie des Beaux-Arts.

La Galerie des Beaux-Arts consacre une exposition au peintre et dessinateur belge Roland Delcol, né à Bruxelles en 1942.

Son œuvre livre un univers particulier : des personnages qui évoluent entre onirisme et étrange réalité, la nudité de la femme magnifiée, une rencontre inattendue.

Après de nombreuses expositions à Londres, Bruxelles, Paris, Munich, Mexico, aux Etats-Unis et ailleurs, ses toiles sont à découvrir à Liège, dès le 4 juillet à la Galerie des Beaux-Arts.

<http://rolanddelcol.org/>

Informations pratiques :

Entrée gratuite

Vernissage le mercredi 3 juillet 2019 à 18h.

L'exposition sera accessible du 4 au 21 juillet 2019.

Du jeudi au dimanche de 13h à 18h.

Galerie des Beaux-Arts

Rue Sœurs-de-Hasque, 1/B

4000 Liège

Contacts

Pierre Somville, Commissaire de l'exposition

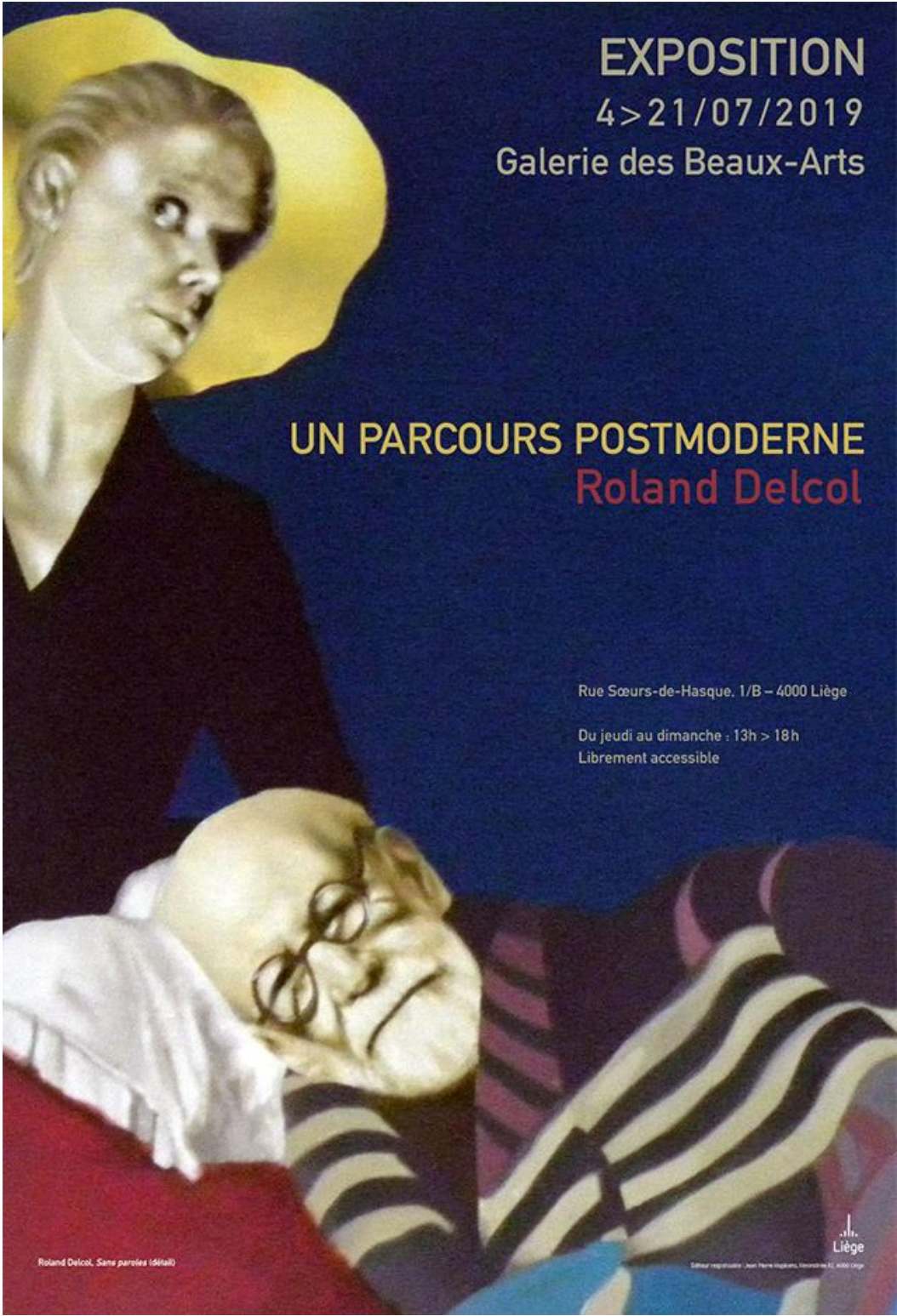
pierre.somville@uliege.be

+32 (0)476 31 26 88

Roland Delcol

rolanddelcol@yahoo.fr

+32 (0)489 63 53 48



# EXPOSITION

4 > 21/07/2019

Galerie des Beaux-Arts

## UN PARCOURS POSTMODERNE Roland Delcol

Rue Sœurs-de-Hasque, 1/B - 4000 Liège

Du jeudi au dimanche : 13h > 18h  
Librement accessible

Roland Delcol, Sans paroles (détail)

Liège  
Éditeur responsable : Jean-Pierre Magillans, Université de Liège